



DECLARATION LIMINAIRE de la CGT EDUC'ACTION du VAR – CTSD du 14 NOVEMBRE 2019

Ce début d'année scolaire a été marqué par le décès d'une collègue directrice d'école à Pantin qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail le 21 septembre dernier.

Dans l'Académie de Nice, le même jour, Frédéric Boulé, professeur de SVT au Centre International de Valbonne, s'est donné la mort 5 jours après sa visite auprès du médecin de prévention et avant de rencontrer le Conseiller Mobilité Carrière du rectorat.

Un peu plus tôt dans le mois, un enseignant de LP s'était également donné la mort à Clermont Ferrand... Et puis les chiffres ont commencé à se diffuser **58 suicides sur l'année scolaire dernière et 11 sur ce premier trimestre**, mettant enfin en lumière le mal être au travail et la souffrance au travail dans l'Education nationale. A la **CGT Educ'Action** nous ne voulons pas, nous ne voulons plus que cette souffrance au travail ne soit qu'une notion abstraite dont on parle à l'occasion de faits divers dramatiques, et nous voulons dire concrètement pour nous tous quelles réalités se cachent derrière ce terme générique de souffrance au travail .

La souffrance au travail, ce sont tout d'abord **des réformes** (comme Parcoursup) qui augmentent la charge mentale et le stress des enseignants en leur ajoutant des tâches pour lesquelles ils ne sont pas formés comme l'orientation des élèves dans le supérieur par exemple, ce sont donc des fonctions comme celle de professeur principal qui sont alourdies et que l'on impose aux collègues en jouant sur leur conscience professionnelle ou bien par la contrainte .

Ce sont encore d'autres réformes comme celle du lycée qui déstructurent les groupes classes, qui rendent impossible l'élaboration des emplois du temps en 1ère et en tle , et qui dévalorisent les examens comme le bac en organisant des épreuves communes de contrôle continu dans des conditions inacceptables,

La souffrance au travail c'est aussi une **absence de gestion des ressources humaines** dans l'éducation nationale, c'est par exemple une collègue qui après avoir demandé un poste depuis 10 ans et l'avoir enfin obtenu , le voit supprimer au bout d'un an seulement... Ou bien cet autre collègue qui apprend courant septembre que le poste qu'il pensait être fixe n'est finalement que provisoire suite à une erreur du rectorat et qu'il devra de nouveau muter à la fin de l'année... De même depuis 2011 et **la suppression de la cessation progressive d'activité (CPA)**, les conditions de gestion de la fin de carrière n'ont cessé de se dégrader pour les personnels de l'Education Nationale, et cela ne va pas s'améliorer avec **le projet de réforme des retraites par point, Macron/Delevoe**.

La **CGT Educ'Action** estime que ce projet constitue une régression majeure pour tous les salarié·es, et en particulier pour les personnels de l'Education Nationale et face à la surdité du gouvernement **la CGT appelle à une grève massive à partir du 5 Décembre prochain**.

Et ce n'est pas la pseudo- discussion engagée par Jean-Michel Blanquer avec les Organisations Syndicales représentants les enseignants qui nous fera changer d'avis, car nous ne savons que trop qu'elle a pour principal objectif de faire passer de nouvelles dégradations (augmentation du temps de travail, formation pendant les vacances...) en échange d'une vague compensation indemnitaire, alors même que **le salaire des enseignants, qui stagne depuis des années, contrairement à l'inflation**, amène de plus en plus de collègues à accepter des heures supplémentaires pour s'en sortir, financièrement, au détriment parfois de leur santé et de leur vie familiale.

La gestion des Ressources humaines dans l'Education Nationale ce sont aussi **des conditions de prévention des risques et de suivi de la santé des personnels intolérables** avec un médecin de prévention pour 14000 agents par exemple dans notre académie. Nous dénonçons également une politique gouvernementale qui, avec la quasi disparition des CHSCT inscrite dans la loi Fonction publique, **vise à réduire les lieux et les moments où la question de la santé au travail est traitée**.

La gestion des Ressources humaines dans l'Education Nationale ce sont également des personnels en situation de handicap à qui l'on ne laisse comme choix qu'une difficile reconversion, **ou bien l'attribution en toute opacité de dispositifs d'aménagement ou d'allègement de postes à moindre coût** et souvent laissés à la discrétion des établissements ou des IEN...

Et pour ce qui concerne l'inclusion des enfants en situation de handicap, dont vous nous donnez les chiffres dans les documents préparatoires , **il ne faut pas oublier la souffrance au travail des personnels AESH** : Salaires non versés, acomptes ridicules, non réemploi, dégradation des conditions d'emploi et précarité

maximale . **Ces personnels seront d'ailleurs mobilisés le 20 Novembre avec la CGT Educ'Action et d'autres organisations syndicales pour demander une revalorisation et un véritable statut.**

Enfin la souffrance au travail ce sont **des politiques d'austérité qui depuis des années ont réduit les dotations des établissements scolaires du 1^{er} et du second degré** , provoquant des **classes surchargées, à 30 élèves dans le premier degré et en collège et à 35 ou 36 élèves en lycée**, supprimant des dédoublements ce qui conduit certains collègues à avoir en responsabilité **une douzaine de classes soit plus de 400 élèves** dans le second degré !

Dans ces conditions comment faire de l'apprentissage individualisés, comment préparer les élèves à des examens dans de bonnes conditions le mystère reste entier...

Alors certes on pourrait se réjouir à tort de la baisse des effectifs **dans le 1^{er} degré et en lycée**, et de la **moindre hausse en collège et Segpa**, que vous nous relatez dans les documents préparatoires de ce CTSD.

Vous nous dites en effet que le nombre d'élèves dans le Var dans le 1^{er} degré est en diminution – 254 élèves ainsi que dans les lycées avec respectivement -378 élèves en lycée général et – 110 en voie professionnelle. Et qu'en collèges et Segpa la hausse des effectifs dans le Var est inférieure à la prévision avec (seulement) 603 élèves de plus par rapport à 2018....

Mais ce constat ne résiste pas à l'analyse, les baisses d'effectifs et les moindre hausse ne sont souvent que le corollaire d'une fuite vers le secteur privé , en raison justement de la baisse des moyens dans le secteur public. De même ces évolutions ne sauraient masqués le véritable constat qui veut que **l'Académie de Nice est toujours bonne dernière depuis de nombreuses années en matière de dotations horaires et que les effectifs par classe sont pléthoriques.**

Rappelons que l'année scolaire dernière c'est **près d'un quart des collèges du Var qui ont changé de catégorie ce qui a entraîné une perte de moyens pour ces établissements** , Alors même que pour faire passer l'amère pilule de la réforme des lycées on avait changé la méthode de calcul des DHG (dotations horaires globales) des établissements...

Alors certes vous nous dites qu'il y a eu des ajustements depuis juin + 567 h de DGH en collèges, 13h37 en LP et + 204 h en LG. Mais là encore on ne peut que déplorer que ces ajustements se fassent à 90% pour les lycées généraux et à 56 % pour les collèges **en HSA**, et pire encore **en LP que ces ajustements participent de la destruction de 55 heures postes pour une création de 68 HSA**. Nous retrouvons toujours la logique qui a prévalu l'an dernier à savoir la volonté de **supprimer des postes, pour réduire le nombre de fonctionnaires et flexibiliser la main d'œuvre : les Heures Supplémentaires étant plus facilement ajustables que les Heures Postes.**

De même ces ajustements transcrivent de profondes inégalités entre les établissements ainsi **le lycée du golfe voit son nombre d'élèves augmenter de l'équivalent d'une classe + 35 et pourtant il n'a reçu que 13 hsa de compléments .**

De même le lycée jean moulin à Draguignan avec pourtant 24 élèves supplémentaires n'aura reçu qu'une demi heure de rallonge . En LP, Anne Sophie pic et le Parc saint Jean à Toulon qui gagnent respectivement 17 et 11 élèves se retrouvent à rendre 8 h pour l'un et 4 h pour l'autre.

Et en collège, celui de Lorgues avec pourtant 43 élèves de plus n'a eu que 6 h de compléments et le collège Alphonse Karr à Saint Raphael avec 16 élèves supplémentaires a reçu 2h50 d'ajustement.

Certes vous nous direz que ce n'est pas comme cela qu'il faut raisonner mais en fonction des textes. Pourtant d'après le BO, **en seconde par exemple on doit avoir 26,5 h par semaine auxquelles il faut rajouter 12h d'autonomie par division. soit un total de 38,5 h** . On peut donc craindre que le lycée Jean Aicard de HYERES qui dans la phase d'ajustement n'a reçu que 50h complémentaires pour l'ouverture d'une seconde et d'une première générale **ne voit son autonomie très restreinte !**

La CGT Educ'Action refuse donc cette gestion de la pénurie et demande que lors du dialogue de gestion de cette fin d'année que l'académie de Nice reçoive enfin un rattrapage de moyens conséquents pour le 1^{er} et le second degré et ne soit plus la dernière dans la répartition budgétaire .